

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Un retour à l'utopie *Le Québec, état nordique* de Luc-Normand Tellier

Nive Voisine

Numéro 9, février 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40119ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Voisine, N. (1978). Compte rendu de [Un retour à l'utopie : *Le Québec, état nordique* de Luc-Normand Tellier]. *Lettres québécoises*, (9), 47–48.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1978

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le Québec, état nordique

de Luc-Normand Tellier

Depuis le 15 novembre 1976, les Québécois ont plus que jamais le prurit d'écrire ; il est vrai que les universitaires qui sont au pouvoir leur donnent un bon exemple avec leurs livres de toutes les couleurs...

C'est évidemment l'avenir constitutionnel qui fait couler le plus d'encre, un Niagara d'encre pourrait-on dire avec un peu d'exagération. Avec un sujet enfin à la hauteur de leurs capacités, les politicologues s'en donnent à cœur joie, suivis, avec non moins d'enthousiasme, par les économistes, les sociologues, les hommes d'affaires et, bien sûr, les hommes politiques. Des innombrables colloques, séminaires ou réunions quelconques et des multiples textes ressortent beaucoup d'idées usées, quelques propositions inédites et un certain nombre de « scénarios » qui vont du *statu quo* que tout le monde rejette au moins verbalement à l'indépendance du Québec « sans accord avec le reste du Canada ». Entre ces deux positions extrêmes, les modèles proposés sont parfois si subtilement différents les uns des autres qu'une chatte n'y reconnaîtrait pas ses petits, comme dirait notre premier ministre. C'est peut-être pour cela qu'il ne nous a pas encore clairement défini ce qu'il entend par souveraineté-association ?

De tous ces « scénarios possibles de l'avenir », je me garderai bien de vous entretenir, ne serait-ce que pour vous résumer ; le *Devoir* s'y consacre avec volupté et efficacité. Je veux plutôt vous en signaler un, original et imaginatif, qui, assez curieusement, nous est présenté par un économiste.

Dans *Le Québec, état nordique*, Luc-Normand Tellier propose ce qu'il appelle « le scénario nordique ». Pour sortir du « cul-de-sac canadien », il suggère que le Canada, et éventuellement un Québec souverain, s'unissent aux pays scandinaves (Finlande, Suède, Norvège, Danemark et Islande), « Une telle « union », dit-il, pourrait tout simplement prendre la forme d'une entrée du Canada dans le Conseil nordique qui regroupe actuellement ces pays. Elle pourrait conduire, nous y reviendrons, à une atténuation du caractère dramatique de la recherche par le Québec de la souveraineté, ainsi qu'à la renaissance politique d'une grande région, aujourd'hui désemparée, de l'Occident³ ». Tout le monde y gagnerait au point de vue économique, politique, culturel, social et... écologique.

que ; tout le monde, et surtout le Québec nordique :

Il émerge de tout cela, écrit l'auteur, une image nordique et moderne qui est plus que l'héritage d'un passé ou qu'une Terre Promise retrouvée. En effet, à travers son État, c'est un Québec dynamique que nous avons présenté, un Québec, État national, certes, mais aussi État princier en ce qu'il a l'audace des grandes options qui moulent le caractère national et font se rencontrer tous les habitants du pays. Loin d'être solitaire, ce pays se définit avant tout dans sa relation intime avec d'autres peuples avec lesquels il choisit d'entretenir des liens privilégiés. Il se définit aussi comme une force agissante dans l'évolution de l'Occident et du monde entier. Ce Québec n'est plus celui des affrontements historiques, de la lutte incessante contre l'Anglais, de la protection des droits, des débats constitutionnels, ni même des émerveillements de la révolution tranquille, c'est un nouveau Québec, moins impulsif, moins introverti, plus cartésien, plus systématique et plus imaginatif au niveau de l'action qu'au niveau de l'expression⁴.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant : ce style flamboyant est celui de la conclusion seulement et ne se retrouve pas dans l'ensemble de l'ouvrage. Sans être hermétique, l'argumentation de l'auteur est scientifique, appuyée sur des études nombreuses et des données très diverses et, ma foi, exposée assez habilement. Je dirais même que le français est, parfois, suffisamment cahoteux pour



rappeler que l'auteur ne veut pas faire une oeuvre « littéraire ».

Je laisse au lecteur le soin de découvrir les nombreux arguments avancés par Luc-Normand Tellier et aux politicologues, qui ont répondu à tout, le plaisir de les discuter. Même si l'auteur écrit quelques pages peu convaincantes sur la faiblesse de l'approche historique, je me permets de souligner que son essai m'intéresse d'autant plus qu'il me rappelle une des grandes utopies du XIX^e siècle : la conquête du Nord par les Canadiens français⁵.

Descendants des voyageurs des Pays d'En Haut qui avaient découverts la plupart des voies de pénétration du Nord-Ouest — on oublie trop souvent que les Mackenzie, Fraser et autres « découvreurs » étaient guidés par des Canadiens français —, les Québécois ont été nombreux, au XIX^e siècle, à considérer le Nord comme un refuge pour la « race » et un tremplin pour une reconquête de l'Amérique.

Un historien français, Edme Rameau de Saint-Père, a été un des premiers à développer cette pensée dès les années 1860. Après avoir vanté la progression démographique des Canadiens français, il leur désigne, dans *La France aux colonies*, un débouché naturel à la colonisation et un territoire protégé des convoitises anglaises, le Nord.

Qui pourrait dire d'ailleurs, écrit-il, que la population canadienne, après avoir remonté l'Ottawa, se poussant de proche en proche, ne gagnera pas la rivière Française par le haut des lacs pour arriver un jour à se rattacher ainsi par une chaîne de colonies à celle que l'émigration aurait déjà solidement établie au nord-ouest ? La race franco-canadienne se trouverait alors avoir pour domaine tout le nord de l'Amérique, ainsi que sa situation et ses aptitudes peuvent très bien lui permettre d'y prétendre.

Un géographe français, grand ami lui aussi du curé Labelle, Onésime Reclus, appuie l'historien : « Au Nord ; emparons-nous du Nord !, lui écrit-il. Votre grand Labelle, Roi du Nord, est au pouvoir. Le Roi du Nord est plus qu'un roi ; c'est un précurseur, un apôtre, un prophète ».

Même les ouvrages scientifiques du savant français portent la marque de ce rêve ; dans la *Terre à vol d'oiseau*, il écrit en 1886 :

Vers l'an deux mille il y aura dans son (Outaouais) bassin tout un grand peuple, français probablement (...) toute cette longue ligue, au nord de la Hauteur des Terres (...) on nous la disait à tort prodigieusement froide, éternellement inhospitalière, avec un demi-cercle de terres que n'entamera jamais la charrue. Tout au contraire (...) ce qui borde la baie James (...) est bel et bien un pays de colonisation. (...) Sur tous ceux de ces fleuves qui finissent à la baie James, et plus haut au nord (...) s'étendent, mêlées de forêts, des terres vierges qui doublent le domaine direct et compact du peuple franco-canadien. Quand il en aura pris possession, ce qui ne tardera guère, la nation manifestement indestructible qui se réclame ici de la France ne pourra plus être tournée par la cohue des [Anglo-Saxons] ; c'est elle qui les tournera, derrière le Huron et le Supérieur, aux deux versants de la Hauteur des Terres. (...) Puissant par son adossement au pôle, voyant sa fécondité, lisant son histoire héroïque, il (ce peuple) a foi dans sa destinée, et, force qui nous manque, ses hommes simples et bons lèvent souvent les yeux « Vers le grand ciel clément où sont tous les dictames » (Hugo).

Je n'ai pas besoin de décrire les échos fidèles que ces visions ont soulevés au Québec. Le curé Labelle a prôné ce rêve avec un enthousiasme jamais affaibli. « À l'exemple de la Russie, nous deviendrons la nation du Nord », écrit-il en 1879. Et encore : « Dans ces territoires du Nord sera placée un jour la grande nation du Canada, parce que c'est là où le pays se développe avec une expansion extraordinaire jusqu'à la baie d'Hudson, et l'annexion des Laurentides Occidentales à la Baie d'Hudson ne manquera pas d'ajouter une grande valeur à notre Province. Ce sera un grenier pour l'avenir, lorsque la population débordera dans les Laurentides Orientales ». — « On pourra compter un jour une infinité de paroisses qui se multiplieront jusqu'à Winnipeg et même jusqu'à la Baie d'Hudson ».

Prophète isolé ? Que non, comme nous le révèle la fréquentation des idéologues du XIX^e siècle québécois. Plus que la vague agriculturisme, cette vision, englobée dans un « messianisme utopisant » bien défini par le sociologue Gabriel Dussault, a nourri la pensée de nos élites traditionnelles.

Mutatis mutandis, la thèse de Luc-Normand Tellier est tout aussi utopique. Non pas à cause d'obstacles politiques et économiques insurmontables, mais parce qu'elle suppose, telle qu'exposée, un changement de mentalité qui ne peut qu'être très très lent. Il faut quand même remercier cet économiste de nous faire rêver. Ça arrive si peu souvent !

Nive Voisine

Références

1. Luc-Normand Tellier, « Les scénarios possibles de l'avenir. De quelques perspectives offertes par l'accession du PQ », *Le Devoir*, 24 oct. 1977, p. 5.
2. Luc-Normand Tellier, *Le Québec, état nordique*. Montréal, Quinze, (1977). 232 p.
3. *Ibid.*, p. 50.
4. *Ibid.*, p. 225 s.
5. Tous les textes que je cite se retrouvent dans la belle thèse de Gabriel Dussault, *Messianisme, utopie et colonisation au Québec (1850-1900). Étude socio-historique d'un cas : le curé Labelle*, soutenue à l'Université de Paris V en 1975.